

Préavis de grève au lycée Pasteur

Au lycée professionnel Pasteur, des tensions s'accroissent. Cette fois-ci entre les enseignants et la direction de cet établissement où la communication aurait du mal à passer. Une situation tendue qui s'est compliquée par un différend opposant un enseignant au proviseur, suivi d'un débrayage des professeurs pour soutenir leur collègue. Après des rapports, de part et d'autre, déposés pour relater cet incident auprès de leur hiérarchie, les enseignants ont demandé l'intervention du médiateur scolaire. « Pour faire le point sur les dysfonctionnements internes et rétablir un climat serein », argue Emmanuelle Czach, enseignante et représentante du syndicat SNUEP-FSU.

Débrayage jeudi 4 mai

Si la médiatrice est bien intervenue, son rapport a déçu les enseignants. « Il est en forme d'une fin de non-recevoir pour avoir pris fait et cause en faveur de la direction », dénonce cette professeur élue. D'où le préavis de grève déposé pour le jeudi 4 mai, assorti de demandes d'audience auprès du rectorat et de l'inspection académique « pour se faire entendre ».

Impossible, hier après-midi, de joindre le proviseur du LP Pasteur. Contacté, en revanche, l'inspecteur d'académie des Alpes-Maritimes (qui précise n'être pas en possession du rapport du médiateur même s'il en a pris connaissance) déclare : « Cet interlocuteur indépendant et neutre a répondu point par point, en fonction des informations obtenues de part et d'autre, ce dont on ne peut lui reprocher. » Mais Michel-Jean Floc'h conteste le préavis déposé par les enseignants : « On ne se met pas en grève pour discuter. C'est un manque de méthode. » Avant d'ajouter qu'en général, « toutes les demandes d'audience sont accordées. J'en ferais de même avec les enseignants du LP Pasteur. »

V. M.
vmars@nicematin.fr

Un DJ au sommet du mont Gros



L'image rappelle ce DJ niçois invité pour un set sur la Tour Eiffel à l'automne (Nice-Matin du 24 octobre). Sauf que cette fois, le décor c'est Nice. À l'invitation de la webTV locale Daki Daya, le jeune DJ niçois Kemist a posé lundi ses platines au mont Gros. Il a mixé pendant une heure avec, pour toile de fond, un coucher de soleil sur la baie des Anges. Un spectacle visuel autant que sonore, que 20000 internautes avaient déjà savouré en quarante-huit heures.

Quatre mois de prison au détenu menaçant

Jean Torres, en détention provisoire dans le cadre d'une affaire de tentative de meurtre, a du mal à supporter la détention. Il multiplie les incidents avec les surveillants. Cette fois, les menaces de mort ont été répétées et précises. Le jeune homme ne

supportait pas de subir une fouille dans la salle de sport. Le gardien a déposé plainte. Jugé hier soir en comparution immédiate, le détenu, défendu par M^e Padovani, a été condamné à quatre mois de prison. Sa vingt-deuxième condamnation depuis 2008.

Tramway : coup-de-poing à l'importun

Un individu très alcoolisé importunait hier vers 18 heures, deux jeunes filles dans une rame du tramway qui circulait dans le sens sud-nord. Un garçon s'est interposé et a asséné un violent coup-de-poing à l'importun. Résultat : le trafic du tramway a été interrompu le temps que policiers et sapeurs-pompiers interviennent.

CH. P.

FÊTE DES MAÏ
FESTA DEI MAI

CIMIEZ
LUNDI 1^{ER} ET LES DIMANCHES
7, 14, 21 MAI 2017

DANS LES QUARTIERS
LES 5, 6, 14, 19, 20, 27 MAI 2017

NICE PATRIMOINE

VILLE DE NICE

Deux Niçois brillent aux Étoiles de la pub

« Nous sommes les plus italiens des Français. » Un slogan qui aura fait la différence pour Marouan Chaiberras et Julien Lesne, vainqueurs du grand concours des Étoiles de la pub, à Lille (Nord). Ouverte à tous les étudiants de France et de Belgique, cette compétition, met en relation de jeunes talents de la publicité avec des professionnels de la communication. Les participants sont jugés, au choix, sur une affiche, un spot ou un pitch. Les deux étudiants en première année du BTS

Communication de l'ISCAE de Nice ont présenté, sur la scène du théâtre Sébastopol une présentation dynamique pour Del Arte, une enseigne de restauration italienne. À travers des solutions de communication innovantes et ce slogan donc, les deux apprentis communicants ont convaincu le jury et les mille personnes du public. Ils redescendent sur la Côte d'Azur avec 500 euros et la promesse de voir leur stratégie mise en œuvre par la chaîne de restaurants.



Marouan Chaiberras et Julien Lesne.

(D. R.)